

Démarche : Retour de convention signée

Organisme : Service d'instruction des demandes d'aides AESN

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Déposez votre convention d'aide signée auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Direction instructrice de l'aide

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Directions du siège – LITTORAL
- ☐ Directions du siège (projets à l'échelle du bassin, sauf LITTORAL)
- ☐ Direction territoriale et maritime des Bocages Normands (Départements : 14-35-50-53-61)
- ☐ Direction territoriale et maritime Seine-Aval (Départements : 27-28-76-80)
- ☐ Direction territoriale Seine-Amont (Départements : 10-21-45-58-89)
- ☐ Direction territoriale Seine Francilienne (Départements : 75-77-78-91-92-93-94-95)
- ☐ Direction territoriale Vallées de Marne (Départements : 02 Sud-51-52-55)
- ☐ Direction territoriale Vallées d'Oise (Départements : 02 Nord-08-60)

IMPORTANT

ATTENTION - Bien veiller à sélectionner la bonne direction instructrice de l'aide.

En cas de doute, vous pouvez identifier votre direction instructrice en consultant la page suivante :

http://www.eau-seine-normandie.fr/agence-de-leau/directions_territoriales

Veuillez consulter les conditions générales d'attribution et de paiement des aides de l'agence de l'eau Seine Normandie.

http://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public_file/inline-files/OAM002.pdf

Référence de l'aide AESN

Retour de convention signée

Indiquer le numéro de l'aide pour laquelle vous nous retournez cette convention d'aide. Attention il s'agit du N° AESN indiqué sur votre convention d'aide. Pour le numéro : DS voir le champ suivant.

Votre convention d'aide signée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Veuillez joindre votre convention d'aide signée.